

Août 2007

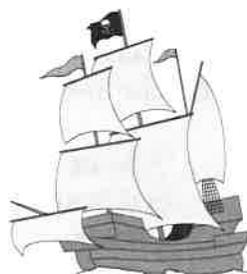
ISSN 0823-7662  
Dépôt légal

## Des pirates au camp de jour de Sainte-Pétronille

Et bien oui, cet été le camp de jour a accueilli 50 enfants sous le thème des pirates. Nos petits pirates se sont amusés comme des petits fous avec l'équipe de moniteurs. Un programme d'activités diversifiées, des sorties, de la baignade, des journées thématiques, des cours de théâtre, d'arts plastiques, de tennis et de golf ont rempli les journées de nos pirates de 5 à 12 ans.

### Un gros merci à tout l'équipage :

Morphée : Joannie du groupe de maternelle  
Fidji : Vanessa du groupe de première année  
Bobby Jones : Vincent du groupe de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année  
Barbe-Rousse : Jonathan du groupe de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année  
Crochet : Gabriel notre assistant-moniteur



### Nos professeurs spécialisés :

Tennis et golf : monsieur Jean Ste-Marie  
Arts plastiques : madame Annick Vézina  
Théâtre : monsieur Victor Perreault

Tout ce bel équipage a été mené à bon port par la fée Clochette (Marie-Ève Lamontagne) qui, avec son entrain et sa créativité, a su rendre cet été inoubliable dans la mémoire de nos petits pirates.

Merci à tous!

*Carolyne Rousseau, responsable du terrain de jeux*

P.S. À l'an prochain et surveillez le journal local au printemps pour les inscriptions!

*Je tiens à remercier particulièrement madame Carolyne Rousseau, bénévole, qui a su, encore une fois, y mettre tout son cœur pour faire de notre camp 2007 un oasis de bien-être pour nos jeunes qui en garderont le souvenir pour des années à venir.  
Merci à tous ceux et celles qui de près ou de loin ont participé à une si belle réussite.  
Therry Archambault, conseillère aux loisirs*



## EN VRAC



### **Maire suppléant**

Prenez note que le conseiller Marcel Laflamme jr. occupera le poste de maire suppléant pour les trois prochains mois.

### **Assemblée du conseil**

Nous vous informons que la prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 4 septembre en raison de la Fête du Travail.

### **Ramassage des feuilles**

À l'approche de la saison automnale, nous vous demandons de ramasser les feuilles qui s'accumulent dans les fossés afin de les dégager. Cette action nous permettra de prévenir les débordements qui sont occasionnés par de fortes pluies et l'encombrement des fossés par les feuilles.

### **Accueil d'un nouvel employé**

Nous désirons souhaiter la bienvenue à monsieur Marc Bouchard qui secondera maintenant Dany Laflamme dans ses tâches. Par la même occasion, nous remercions monsieur Jean Fiset pour ses services au cours des dernières années.

### **Aménagement paysager près de la mairie**

Vous avez sans doute remarqué depuis quelques semaines qu'il y a un amas de pierres et de terre près de la mairie. Ces matériaux serviront à faire un aménagement qui permettra de diminuer la pente entre la mairie et le terrain de jeux. Cette opération rendra l'endroit plus sécuritaire et par le fait même plus esthétique.

## *École de musique de Sainte-Pétronille*



L'école de musique de Sainte-Pétronille poursuit son enseignement musical pour l'année 2007-2008 au centre Raoul-Dandurand, coin de l'Église et chemin du Bout-de-l'Île. Des cours de piano, de violon et de violoncelle y sont offerts pour jeunes et moins jeunes sous la direction de professeurs professionnels et compétents.

Une session d'automne et une session d'hiver seront données à raison d'un cours par semaine.

Pour la session d'automne, 15 cours sont prévus à compter du 8 septembre 2007. Les horaires seront à préciser avec chacun des professeurs. Pour plus d'informations et pour inscription, contacter madame Hélène St-Cyr au 828-9344 ou au 828-1059.

Tarifs des cours :	½ heure	240 \$
	¾ d'heure	360 \$
	1 heure	480 \$

*Nadine Hokayen*

## *Orléans, l'île ouverte*

La prochaine édition de l'événement Orléans, l'île ouverte aura lieu en septembre 2008 et nous sommes présentement en campagne de financement. À cette fin, un tirage est en cours et il vous est possible de vous procurer un billet au coût de 20 \$. En achetant un billet, vous courrez la chance de remporter l'un des cinq prix suivants :

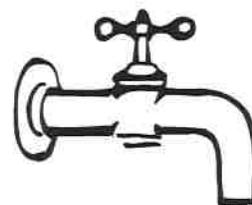
1<sup>er</sup> prix : 2500 \$ en argent, 2<sup>e</sup> prix : 1500 \$ en argent, 3<sup>e</sup> prix : 1000 \$ en argent, 4<sup>e</sup> prix : un forfait hébergement d'une valeur de 575 \$ et le 5<sup>e</sup> prix : un forfait hébergement d'une valeur de 510 \$.

Le tirage aura lieu le 21 septembre 2007 à 17 heures et seulement 1500 billets sont en circulation.

Vous pouvez vous procurer un billet en téléphonant au CLD de l'Île d'Orléans : 829-0297 poste 221 ou en vous rendant au bureau de la municipalité.

## Résumé des analyses des puits

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 26 puits ont été analysés pour vérifier le taux de coliformes totaux et de coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme *Bodycote* de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est d'avoir moins de 10 bactéries par 100 millilitres. Si cette norme est dépassée, l'eau est considérée hors norme. La norme pour les bactéries atypiques, quant à elle, est d'obtenir un dénombrement de moins de 200 bactéries par 100 millilitres. En ce qui concerne les coliformes fécaux, aucune bactérie ne doit être retrouvée par 100 millilitres. S'il y a présence de coliformes fécaux, l'eau est considérée non potable.

### Coliformes totaux

Dans les normes		Hors normes							
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80
20 (77 %)	2 (7 %)	0	1 (4 %)	0	0	1 (4 %)	1 (4 %)	1 (4 %)	0

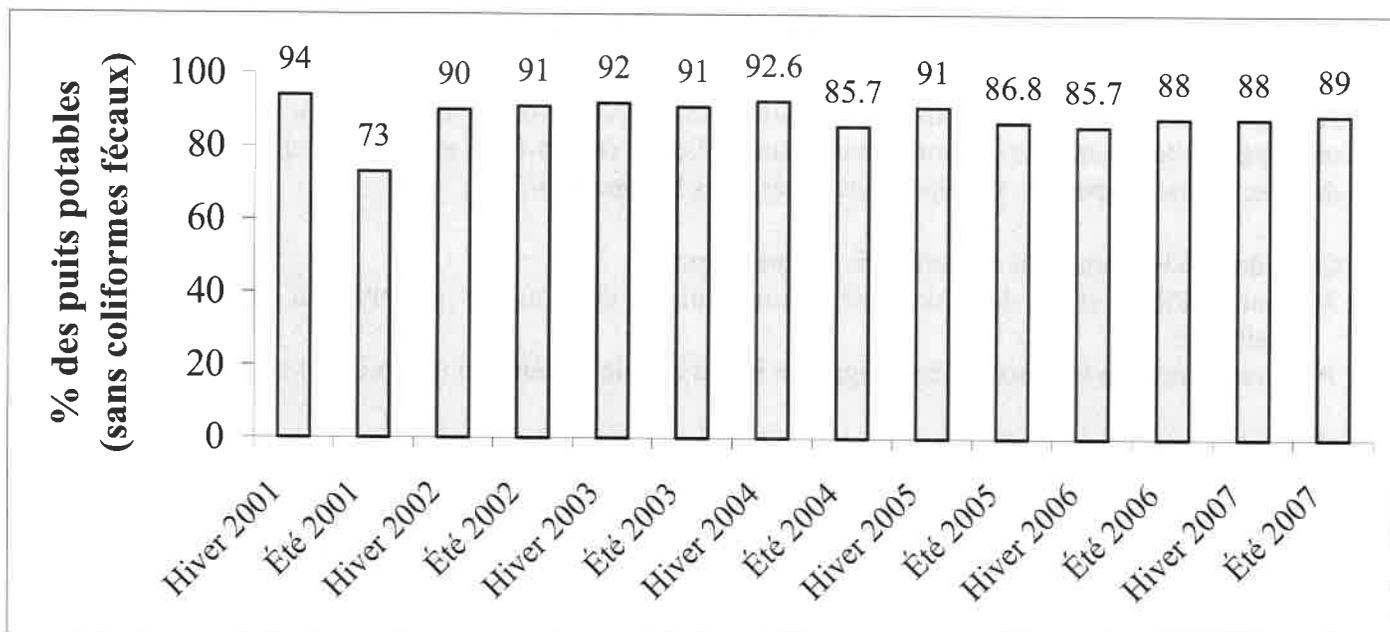
### Coliformes fécaux

Dans les normes	Hors normes								
0	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40
23 (89 %)	1 (4 %)	0	0	0	0	0	0	0	2 (7 %)

### Bactéries atypiques

0	1-25	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	> 200
13 (50 %)	5 (19 %)	1 (4 %)	0	0	0	0	0	0	7 (27 %)

### Comparaisons



## **AVIS PUBLIC**

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été demandée par madame Renée Dupuis (lot # 249) 41 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-7/S-1.

Cette demande a pour but d'autoriser :

- Une fenêtre donnant sur l'arrière cour d'une autre forme que rectangulaire ou carrée, à savoir une fenêtre en saillie;
- Une superficie des corps secondaires à 66 % au lieu de 50 % de la superficie du corps principal.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra mardi le 4 septembre 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 9<sup>e</sup> jour d'août deux mille sept.

## **AVIS PUBLIC**

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été demandée pour les lots # 44-A-21 et 44-A-22 dont le propriétaire actuel est monsieur Richard Poirier domicilié au 34 rue d'Orléans, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-2/S-1.

Cette demande a pour but de permettre :

- une marge de recul avant côté sud de 7.30 mètres au lieu de 7.5 mètres
- une marge de recul latérale côté sud variant de 1.86 à 2 mètres au lieu de 3 mètres tel qu'exigé par le règlement de zonage # 151

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra mardi le 4 septembre 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 9<sup>e</sup> jour d'août deux mille sept.

## **AVIS PUBLIC**

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été demandée par monsieur Maurice Bailly (lots # 82-5 et 83) 100, chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-4/S-2.

Cette demande a pour but de permettre l'installation :

- d'une clôture et de deux colonnes d'une hauteur de 2 mètres à l'intérieur du triangle de visibilité;
- d'une clôture à 0.30 mètre de la ligne de lot au lieu de 1 mètre tel que prescrit au règlement.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra mardi le 4 septembre 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 9<sup>e</sup> jour d'août deux mille sept.

*Gaston Lebel*  
*Directeur général/secrétaire-trésorier*

# YOGA

## GOÛTEZ AU BIEN-ÊTRE INTÉRIEUR

### À UNE MEILLEURE SANTÉ GLOBALE

Tout en redonnant au corps souplesse et force  
refaites le plein d'Énergie

Apprenez à mieux Respirer pour contrôler votre stress

Créer un état de Relaxation propice à la Méditation  
tout en ouvrant l'espace du Cœur



L'approche Viniyoga permet d'ajuster le travail selon l'âge et les capacités de chacun, et ainsi vise à améliorer la santé et procurer une sensation générale de bien-être et de joie profonde

\*\*\*\*\*

**Où :** Centre Communautaire Raoul-Dandurand (Sainte-Pétronille)

**Quand :** Débutants : mercredi à 18 h 30; jeudi à 9 h 30 et 18 h 30 dès les 12 et 13 sept.

Intermédiaires : jeudi à 19 h 45 dès le 13 septembre 2007

Initiés : mercredi à 19 h 45 dès le 12 septembre 2007

### Information et inscription :

**Au centre Raoul Dandurand, le jeudi 6 septembre 2007 de 19 h 30 à 21 h 00**

*Caroline Genois, prof. diplômée É.T.Y. tél : (418) 684-3158*

*Annie Lauzon, professeure*

*Monique Tardif, prof. diplômée É.T.Y.*

*Nicole Senécal, formatrice É.T.Y. et C.T.Y. tél : (418) 828-9565*

Également : cours individuels personnalisés, formation à l'enseignement du Yoga

## CLUB DE TENNIS



Nous avons pu, encore cet été, profiter de nos magnifiques terrains de tennis dignes des grands tournois télévisés. Des cours et une ligue ont été organisés. C'est un privilège que nous avons et vous êtes invités à nous rejoindre. Nous serons heureux de vous y accueillir.

De plus, 6 aires de pratique pour golfeurs ont été installées et le prix des paniers de balles est de 3 \$, possibilité de location de bâtons aussi. Nous avons organisé un party hot-dog avec animation, mini tournois et autres activités question de s'amuser et de fêter entre nous, petits et grands.

Je veux remercier notre responsable de soir et de fins de semaine Etienne ainsi que Gabriel responsable de jour pour répondre aux personnes intéressées au tennis et au golf.

Merci aussi à monsieur Claude Archambault, bénévole, pour son implication et son engagement à faire de notre club un endroit où on aime y revenir.

Comme vous le constatez, le plaisir chez nous est à l'honneur.

*Therry Archambault*  
*Conseillère des loisirs*

## **BILAN POSITIF : FORMATION SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE**

La MRC met en place des incitatifs afin de convaincre ses citoyens à recourir au compostage domestique dans le but de réduire la quantité de déchets. Le compostage domestique permet de réduire du tiers le volume des ordures ménagères. En effet, environ 40 % du contenu du sac vert est composé de matières compostables.

Six séances de formation ont été offertes gratuitement ce printemps entre le 8 mai et le 20 juin dernier dans chacune des municipalités. Ces séances ont permis aux **91 participants** d'obtenir des conseils sur les méthodes à privilégier et sur les différents modèles de composteurs offerts sur le marché ou pouvant être fabriqués chez soi.

La MRC a effectué un achat en groupe qui a permis de réaliser une économie substantielle. Suite au sondage effectué auprès des participants lors des séances, les deux types de bacs retenus sont les suivants :



Le composteur en plastique est fabriqué par une compagnie de l'Ontario et vendu par Nova Envirocom, celui en bois est fabriqué et distribué par le Groupe Simplicité volontaire de Québec. Les composteurs ont une capacité de 10,5 pieds cubes. Compte tenu de leur plus grande popularité, notre choix ne s'est arrêté qu'à ces deux types de bacs afin de bénéficier de l'économie liée à l'achat de groupe.

La MRC vous offre également un rabais de 50 % à l'achat du composteur, ce qui revient à 27 \$ pour celui en bois et à 30 \$ pour celui en plastique.

Jusqu'à maintenant, **38 personnes ont fait l'achat de composteurs** autant en bois qu'en plastique.

### **VOUS DÉSIREZ PRATIQUER LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE?**

Veuillez vous adresser à votre municipalité et vous pourrez vous aussi profiter de la subvention offerte par la MRC.

Vous désirez en savoir plus, veuillez consulter le site internet suivant :

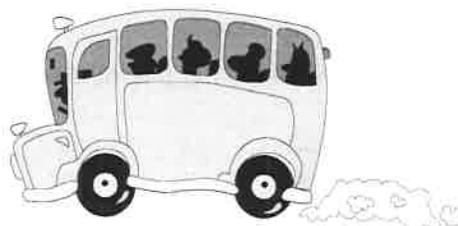
[http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/zzzGUIDE\\_177.PDF](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/zzzGUIDE_177.PDF)

**Le compostage, une alternative écologique pour la réduction des déchets!**

*Karine Cantin, chargée de projet en gestion des matières résiduelles de la MRC*

### **C'EST LA RENTRÉE!**

La fin du mois d'août annonce le début de la rentrée scolaire. Ce petit mot vise à sensibiliser les automobilistes en cette période où les enfants devront circuler dans les rues du village en attente de leur autobus ou encore à leur retour à la maison le midi et en après-midi.



## Bibliothèque « La Ressource »

### Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'août 2007

*Seras-tu là?*, de Guillaume Musso  
*La fille de Joseph*, de Louise Tremblay-D'Essiambre  
*Le suicidéur*, de Katherine Fox  
*L'été de toutes les audaces*, de Barbara Delinsky  
*Train de nuit pour Lisbonne*, de Pascal Mercier  
*Engagements*, de Sylviane Agacinski  
*Pourquoi les japonais ont les yeux bridés*, de Keiko Ichiguchi  
*Google-moi*, de Barbara Cassin  
*Oiseaux, merveilleux oiseaux*, de Hubert Reeves



### Campagne pour les abonnements

De concert avec le réseau Biblio, la bibliothèque organisera cet automne diverses activités pour augmenter le nombre de nos abonnés : rencontres, fêtes, expositions, conférences. Nous vous invitons à surveiller les affichages au Centre communautaire et les prochaines parutions de cette rubrique dans *Le Beau Lieu* et *Autour de l'Île*.

### Gagnants du concours Livromagie Livromanie

Voici les noms des gagnants du concours Livromagie Livromanie du printemps 2007.

**Marjorie Simard** remporte un gaminet (t-shirt) offert par le réseau Biblio et **Rebecca McCandless** ainsi que **Léonie Côté** reçoivent des certificats-cadeaux de 25 \$.

### Merci

Merci à Madame **Anne-Marie Olivier**, écrivaine et femme de théâtre, résidente de Sainte-Pétronille qui a remis à la bibliothèque des exemplaires de ses pièces de théâtre : *Gros et détail*, ainsi que *Psychomaton* qui ont été jouées récemment et appréciées par le public québécois.

Merci également à monsieur **Étienne Charon-Willard** qui a donné des revues à la bibliothèque, à madame **Lise Brousseau** pour un don de livres et une belle sélection de casse-tête et à monsieur **Pierre Morency**, pour une superbe collection sur l'histoire de la musique qui intéressera tous les mélomanes et amateurs de musique de Sainte-Pétronille.

### L'Express

La bibliothèque a reçu les numéros de 2006 du magazine français *L'Express*. On y retrouve plusieurs dossiers toujours d'actualité, parmi lesquels on peut noter, en vrac, les suivants : Les nouveaux codes de l'amour, le Moyen-Orient et la crise du Liban, la politique au Québec, les énigmes du sacré, l'islamisme, la course présidentielle en France, la Russie, les 50 ans de la révolution hongroise de 1956, la Turquie et l'Europe, le pouvoir des Églises et le souvenir de Jean-Jacques Servan-Schreiber, décédé en 2006.

### Pensée

Nous passâmes trois ou quatre années de délices et de tourments à nous noyer dans les livres. [...] Rimbaud et Apollinaire, Lautréamont et Gide entraient ainsi dans notre vie. Nous découvriions que le monde avait beaucoup de visages qui se niaient les uns les autres et qu'il n'était rien d'autre qu'un faisceau de regards réciproques qui s'enveloppaient successivement. Chaque livre détruisait celui que nous venions de lire et nous proposait vers la vérité et la beauté des chemins nouveaux où nous nous précipitions. Cette alternance d'abîmes et d'espérances insensés entraînait des ravages. [...]

Tout s'écroulait autour de nous sous les coups sans pitié assésés par les mots, les phrases, les virgules et les points, par les noms enchanteurs, les verbes, les adjectifs aussi rares que possibles. La tête nous tournait un peu. À travers les livres, nous avions le vertige du monde.

Jean d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*, (Gallimard, 1974).

Gilles Gallichan

Pour l'équipe des bénévoles de la Bibliothèque La Ressource

# Environnement

## Les « Gros Bacs Bleus » arrivent à Sainte-Pétronille!

C'est entre le 13 et le 31 août prochain que nous vous livrerons à domicile votre « gros bac bleu » pour le recyclage. Plus exactement, c'est 3 500 bacs bleus de 360 litres qui seront distribués à tous les citoyens de la MRC. Cette opération vise essentiellement à réduire considérablement le nombre de tonnes de déchets envoyés à l'incinérateur ou dans des sites d'enfouissement chaque jour et contribuera ainsi à atteindre l'objectif de 60 % de mise en valeur que s'est fixé le gouvernement dans son Programme de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR).

Vous devriez avoir déjà reçu un dépliant par la poste vous rappelant le pourquoi et le comment du recyclage. Dans ce dépliant se trouve un tableau intitulé « quoi récupérer? ». Sans répéter tout ce qui se trouve dans ce dépliant, permettez-nous de vous rappeler quelques consignes :

- ❖ La cueillette des **matières recyclables** se fera à **toutes les deux semaines** à compter du **vendredi 14 septembre 2007**. **À partir de cette date**, vous pourrez tout mettre au bac **en vrac**, donc nul besoin de séparer le papier et le carton du plastique, du verre et des métaux! Cependant, pour des raisons de santé pour les travailleurs au centre de tri, il est essentiel de continuer à bien rincer les contenants. On vous demande aussi d'aplatir les boîtes de carton afin d'économiser de l'espace dans votre bac tout comme au centre de tri.
- ❖ Il est important de déposer SEULEMENT les matières acceptées dans votre bac. Ignorer cette consigne ne fait qu'engorger le centre de tri et ralentir son efficacité. Par exemple, les contenants de plastique qui ne sont pas dotés du logo bien connu ne sont pas recyclables! Ils sont alors probablement faits de composantes de styromousses. Par contre, ces derniers, lorsqu'ils sont dotés du même logo, sont recyclables.
- ❖ Merci de bien fermer le couvercle de votre bac, de ne rien déposer sur le couvercle ni sur le côté. De plus, une inscription sur le bac « Ce côté-ci face à la rue » doit être respectée pour permettre au camion de ramasser votre bac.
- ❖ **Les petits bacs ne pourront plus être ramassés**. Cependant, ils vous seront fort utiles pour accumuler vos matières recyclables dans la maison et pour les porter jusqu'à votre bac.
- ❖ Le bac roulant appartient à la MRC et est identifié à chacune des adresses par un numéro de série. Ainsi, les citoyens qui déménagent doivent le laisser sur place.
- ❖ La cueillette des **déchets** demeurera inchangée – elle continuera donc à se faire hebdomadairement les mardis jusqu'au mois de décembre. Nous vous informerons alors de tout changement subséquent.

Un effort collectif pour une cueillette efficace et maximale des matières recyclables pourrait nous permettre de réduire le contenu de nos poubelles de 50 %. C'est énorme! Ensemble nous pouvons faire de cette opération un succès! Cela nous permettra de préserver la beauté exceptionnelle de notre île et de notre environnement en général pour nos générations futures! De plus, ces matières ainsi récupérées serviront à en produire d'autres avec peu ou aucune matière première. Nous préserverons ainsi notre eau, nos ressources naturelles et notre énergie!

Pour terminer, saviez-vous que :

- ❖ Recycler six canettes d'aluminium permet d'économiser assez d'énergie pour regarder la télévision pendant 28 heures!
- ❖ Recycler une tonne de verre permet d'économiser 700 kg de sable!
- ❖ Recycler une tonne de plastique PET permet d'économiser 800 kg de pétrole!

Pour plus d'information sur le recyclage, nous vous invitons à visiter le site internet de RECYC-QUEBEC ([www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca))

*Esther Charron, conseillère*

# La petite histoire de Sainte-Pétronille

## Le champ de tir

Boum ! ... Boum ! On est alors au mois d'août 1880. Le canon vient de se faire entendre au village de Sainte-Pétronille de Beaulieu. Mais voilà qu'après un instant d'hésitation, les gens du village se remettent à leur besogne. En effet, ils avaient appris par la bouche de leur curé, en chaire le dimanche précédent, que des concours de tir devaient avoir lieu au cours des jours à venir par la milice canadienne. L'avis avait aussi été placardé à la porte de l'église.



Et bien oui, un champ de tir a existé de 1880 à 1910 environ, soit sur une période de trente ans. Après la Confédération, en 1867 et après le départ de l'armée anglaise pour l'Angleterre, le Canada devait dorénavant se charger de sa milice à temps partiel ainsi que de ses volontaires. Dès l'année suivante, soit en 1868, la Loi de la Milice va faire en sorte de créer deux unités d'artillerie permanentes qui seront en garnison à Halifax et à la Citadelle de Québec.

Mais bien des années auparavant, la pointe ouest de l'île d'Orléans avait été pressentie pour y établir un champ de tir. Au cours de l'été de 1858, un plan d'arpentage y est établi afin de déterminer l'endroit où sera situé le champ de tir.<sup>1</sup> Le lieu déterminé est alors situé sur la terre de monsieur Ignace-François Noël, au bas de la Côte de la Ferme, aujourd'hui face au 78, chemin du Bout-de-l'Île. Le camp pour les miliciens se trouve alors entre le haut de la côte au nord et le chemin public au sud.

La première mention connue du champ de tir remonte à 1880, l'année même où une usine de munitions débutait à Québec. L'Arsenal fédéral que le Gouvernement canadien avait établi à Québec utilisait alors les « Coves Field », devenus plus tard le parc des champs de Bataille, pour s'assurer de la qualité des cartouches au fur et à mesure qu'elles sortaient de l'usine. À compter de 1890, l'on y produit alors des obus dont il faut en faire l'épreuve.<sup>2</sup> C'est ainsi que l'on utilisera alors le champ de tir de l'île d'Orléans même si celui-ci est toujours utilisé par la milice pour ses concours de tir à la carabine et du canon.

Au champ de tir, la pratique du tir au canon s'avérait être pour les artilleurs un exercice annuel en même temps qu'un concours de tir. Les canons se trouvaient alors sur le bord de la côte et le tir était dirigé en direction de l'est. Lors des concours, les cibles étaient placées à distance d'environ un kilomètre en direction de la grève. Le préposé était le propriétaire des lieux et effectuait ce travail avec un homme engagé.

En plus du tir au canon, il y avait aussi les concours de tir à la carabine qui avaient lieu sur la grève du nord. Là aussi, on y installait des cibles. Pour s'y rendre, les carabiniers empruntaient le chemin de la grève du nord en passant par la grève chez Blais, aujourd'hui la rue Horatio-Walker.

Le camp de l'île, comme on le nomme, sert à l'artillerie volontaire du Canada pour une durée de cinq à six jours comprise entre le 15 août et le 15 septembre. Comme le mentionne monsieur Jean-Yves Gravel dans son volume *L'Armée au Québec*, il leur faut « organiser le bivouac : dresser les tentes, établir des cuisines, creuser des puits, rigoles, tranchées et latrines, construire des râteliers pour les armes, etc. ».<sup>3</sup>

Au cours de cette courte période, il y aura beaucoup de va-et-vient dans le village alors que les artilleurs arrivent de Québec par le bateau et s'en retournent le soir venu pour aller coucher à la Citadelle. Au camp de l'île, il y aura aussi des réceptions officielles organisées avec de somptueux repas. Au cours des sorties des régiments, ils seront accompagnés par une vingtaine de musiciens. Les paroissiens pourront aussi entendre un concert de musique militaire. Celui-ci aura lieu un soir de la semaine de 19 h 30 à 22 heures.

Comme le mentionnait Me Ludovic Brunet, avocat : « Les rues du village résonnent du pas cadencé des habits rouges; il faut voir comme à leur passage, surgissent comme par enchantement dans l'embrasure des portes et des fenêtres les bonnets blancs des bonnes. »<sup>4</sup>

Lors de concours, il était donné une assez forte somme d'argent en prix aux heureux concurrents. Les batteries de campagne venaient de Québec, Lévis, Montréal, Halifax, Île du Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et aussi de Toronto. À un certain moment, il y eu jusqu'à vingt-cinq batteries d'artillerie à se rendre à l'île pour prendre part à ces concours de tir et de manœuvre du canon. Durant la période de ces manœuvres, les visiteurs ne manquaient pas sur le champ de tir. On y dressait une tente spécialement pour les dames.

Comme de nos jours, les récupérateurs étaient là. Après chaque pratique de tir, les enfants et même les hommes s'empressaient ensuite de recueillir les boulets et les éclats d'obus pour les vendre à la pesée.

Mais malgré toutes les précautions prises pour éviter un accident, un drame survenait au mois de septembre 1887. La famille de Pierre Godbout demeurant au haut de la Côte du Pont à Saint-Pierre, perdait trois enfants âgés entre 7 à 12 ans tandis qu'un quatrième fut épargné. À cette époque, les obus trouvés sur la grève étaient empilés sur le bord de la clôture qui sépare les terres de la grève. Un certain après-midi, les jeunes étant allés chercher le troupeau de vaches sur la grève pour l'heure de la traite, un de ceux-ci, probablement intrigué par cet amas d'obus, fait craquer une allumette et survint le drame.<sup>5</sup>

Malgré tout, le camp de l'île s'est poursuivi au cours des années suivantes. Comme le racontait monsieur Barthélemy Noël, du bas du village, la base en béton ayant servi pour le canon fut démolie en 1910. À la suite de la fermeture du champ de tir de l'île, c'est au camp militaire de Valcartier, ouvert en 1914 que fut installé le nouveau champ de tir. Il faudra attendre en 1930 pour que le camp de Valcartier serve à l'armée régulière.

*Daniel B. Guillot*

Bibliographie sommaire:

- 1.- Plan daté du 8 novembre 1858 par F. Hadden, Col. C.R.E.
- 2.- L'Arsenal de Québec. 1880-1945. Québec, 1947.
- 3.- Jean-Yves Gravel. L'Amée au Québec, un portrait social. 1868-1900. Boréal Express, Montréal, 1974.
- 4.- Le Soleil, 22 août 1903.
- 5.- Journal Le Canadien, 27 septembre 1887.

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel ([stepetronille@qc.aira.com](mailto:stepetronille@qc.aira.com)) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **5 septembre 2007**.

**Équipe de rédaction**

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

**Collaborateurs :** Daniel B. Guillot  
Gilles Gallichan  
Carolyne Rousseau

**Rédaction et infographie :** Patricia Couture



*Le Beau Lieu*